

Procès-verbal n° 26 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	26/03/25
À :	10h
Présidence :	Mr Didier CASANADA
Présents :	Mmes Nadine GRECO, Martine JOLY Mrs Michel COLLADO, Sauveur ROMAGNOLE
Absents excusés :	
Assiste à la Réunion :	Mme Bernadette FERCAK.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 25 du 26/03

Rappel

UTILISATION DE LA FMI

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.

Contrôle des plateaux et rappel des procédures

DISFONCTIONNEMENT du FAL ACTUELLEMENT

Renseigner correctement les feuilles de plateaux, sur les clubs présent et absent.

1. Importer les documents sur télécharger. Tous les documents : feuilles de plateaux, feuilles de présence : sinon
2. Envoyé le tout au District avant le mardi Après-midi.

RAPPEL TOURNOI

LES CLUBS DOIVENT OBLIGATOIREMENT ENVOYER LEUR DEMANDE DE TOURNOIS AU DISTRICT AFIN D'ETRE HOMOLOGUES PAR LA COMMISSION TECHNIQUE DU DISTRICT.



Suite au courrier du Gallia Club d'Uchaud,

les courriers de clubs reçus en commission pour signaler le mauvais comportement d'éducateurs, ou parents lors des plateaux, sont directement mis en discipline. Et il en sera ainsi pour tous les courriers, qui vont dans ce sens.

Championnat U12/U13

- Beaucaire : Rencontres U12/U13 le Samedi matin à 11h00
- **LES MATCHS NON JOUES DU SAMEDI 22 MARS : ont été reprogrammés selon le calendrier : veuillez en prendre bonne note dans votre espace footclubs ou sur le site du District : Rubrique EPREUVES.**

La réunion d'information concernant la Pitch se déroulera en visioconférence le Lundi 31 Mars 2025 à 20h30. La présence de votre éducateur est indispensable

Le règlement de la compétition et feuille de match seront envoyés au club quelques jours avant.

RAPPEL Règlement PITCH

Art 7
4. Les équipes doivent être composées de 12 joueurs ou joueuses. Pour les équipes garçons ou mixtes, 1 absence justifiée peut être tolérée (certificat médical ou justificatif avéré). Pour les équipes filles, 3 absences justifiées peuvent être tolérées (certificat médical ou justificatif avéré). La Commission d'Organisation du District statuera sur la justification des absences. Les équipes ne respectant pas ces critères ne pourront pas être qualifiées pour la phase régionale.

Art 9
3. Au cours d'une même saison, les joueurs et joueuses ne peuvent participer au « Festival Foot U13 – Pitch » que pour un seul club ou entente.
5. À partir du deuxième tour de qualification, et jusqu'à la phase finale départementale, les équipes peuvent inscrire sur la feuille de match au plus deux joueurs ayant participé au premier tour de qualification dans une autre équipe de ce club.

FMI

RAPPEL AU CLUBS : concernant les clubs responsables d'équipes pour la FMI

Dans FOOTCLUB : Il faut **absolument qu'un éducateur** soit renseigné pour chaque équipe, sinon les matchs n'apparaissent pas sur la tablette.

Championnat U12

- **LES MATCHS NON JOUES DU SAMEDI 22 MARS : ont été reprogrammés selon le calendrier : veuillez en prendre bonne note dans votre espace footclubs ou sur le site du District : Rubrique EPREUVES.**



NOUVELLE ORGANISATION DU CHAMPIONNAT U12

SAISON 2025/2026

A la suite du projet de mise en place d'une application générationnelle qui débute par nos championnats U12, pour votre parfaite information, les documents ci-dessous ont été envoyés par mail en pièce jointe aux clubs (en ligne également sur le site du District Documents Compétitions ou Procès-Verbaux pour les PV Commissions

- PV Commission Foot d'Animation
- PV Commission Technique
- Règlement Constitution des championnats U12
- Arborescence synthèse des phases du championnat U12

Le point important à ce projet est la création d'un niveau « Développement » en phase 1 des U12 (Septembre-Octobre) avec les 8 meilleures équipes du département désignées à la suite d'une journée test des équipes U11 (futurs U12) encadrée par la Commission Technique et ses Conseillers Techniques qui se tiendra en cette fin de saison. Et soumis à des critères bien précis.

Pour la phase 1 U12, les autres niveaux « Intermédiaire » et « Loisir » sont sur engagement libre des clubs.

Extrait (PV COMMISSION TECHNIQUE) :

II. Les tests comporteront :

1. Défis techniques
2. Jonglerie arrêtée
 - a. pied droit (minimum à atteindre individuellement = **30 contacts**)
 - b. pied gauche (minimum à atteindre individuellement = **30 contacts**)
 - c. tête (minimum à atteindre individuellement = **20 contacts**)
3. Jonglerie en mouvement sur 20 mètres (sans échec)
4. Matches en foot à 8

Chaque équipe devra se présenter au complet avec 12 joueurs

A l'issue de la journée, la Commission proposera 08 équipes pour le niveau DEVELOPPEMENT U12 phase 1 pour 2025/2026.

Les 2 dates proposées sont :

- **Mercredi 16 Avril 2025 de 09h30 à 16h30 stade de Aubarne-St Anastasie (synthétique)**
- **Mercredi 23 Avril 2025 de 09h30 à 16h30 stade de Aubarne-St Anastasie (synthétique)**

La participation à cette journée se fait par inscription préalable via [le formulaire en ligne](https://forms.office.com/e/68MRpPFnei) (<https://forms.office.com/e/68MRpPFnei>).

Places limitées à 8 équipes sur chaque journée.

Les équipes U11 engagées en plateau « Développement » (dernière rotation 2024/2025) seront prioritaires sur l'inscription.

Rappel des OBLIGATIONS règlementaires (Annexe championnat U12) :

1. Un groupe U12 Développement phase 1 2025/2026 à 8 équipes seulement.
2. Une seule équipe par club est autorisée dans ce niveau.
3. Educateur diplômé du CFI U10-U13 ou Initiateur 2 en lien avec les obligations de diplôme



Amende : NON UTILISATION FAL à partir de la Rotation 5 (25 €)

Beaucaire : Plateaux U10 et U10/U11 à 9h30 (Début des rencontres)

Nîmes Ol : Plateaux U10 et U10/U11 à 14h00 (Début des rencontres)

Prochaine Rotation 29 Mars

Foot Animation - U6 à U8/U9

UTILISATION DU FAL : U6 - U6/U7 – U8 – U8/U9

Prochaine Rotation 29 Mars

Amende : NON UTILISATION FAL à partir de la Rotation 4 (25 €)

Beaucaire : Plateaux de U6 à U9 à 13h30 (Début des rencontres)

US Trèfle : Plateaux U6 à U9 à 13h30 (Début des rencontres)

Saison 2024/2025 Pas de journées de rattrapage pour les Plateaux
Les plateaux **NON-JOUES** le Samedi se rattraperont le **Mercredi Après Midi**

(CE N'EST PAS OBLIGATOIRE)

Foot Animation - FEMININES

Equipes qualifiées pour la Finale PITCH Féminine le Dimanche 6 Avril à Garons 13h45 :

Beaucaire -N Chemin Bas – N Métropole - Ales

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Didier CASANADA

La Secrétaire de Séance

Nadine GRECO

